

Le 20 novembre 2023, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 14 novembre 2023

**Présents** : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, INCORVAIA, DUCREUX, SPADA, GALONNET, SEGUIN, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, FAVEYRIAL, ROBERT, MONTET-FRANC, MARRET, MOINE, CEYTE, SORGI, CAMPEGGIA, PEPIN, PONSON, BELLE.

**Procurations** : Monsieur MAGALHAES à Madame DUMAZET, Madame KHEBRARA à Madame BRUEL, Monsieur KARA à Monsieur VOCANSON.

**Secrétaire** : Monsieur MARRET.

-----

**Objet : Autorisation de Programme et Crédits de paiement - Actualisation**

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 21 décembre 2020, la Ville d'Andrézieux-Bouthéon a approuvé le principe de mise en place des autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP) afin de permettre une gestion budgétaire plus rigoureuse et appropriée pour des opérations pluriannuelles.

Il ajoute que, par différentes délibérations, l'assemblée délibérante a approuvé la création puis l'actualisation d'AP/CP relatives à la réalisation des travaux et aménagements suivants :

- Travaux d'éclairage public – CPE
- Aménagement des Bords de Loire
- Aménagement Espace Camus
- Aménagement Ensemble Pasteur
- Travaux complexe sportif Roger Baudras
- Mise aux normes et sécurisation complexe de l'Envol
- Travaux groupe scolaire de Bouthéon

Monsieur le Maire explique que compte tenu de l'avancement des différents projets, il convient d'actualiser les AP/CP existantes au regard des crédits réalisés ainsi que des besoins et études consolidés. Le détail des opérations figure dans le tableau ci-après.

Il précise que ce dossier a fait l'objet d'une présentation en groupe de travail municipal « finances et personnel » le 9 novembre 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20231121-2023-79-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2023

Publication : 23/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'actualisation des AP/CP, conformément au tableau joint en annexe, des opérations :
  - 0315-Aménagement Espace Camus
  - 0330-Aménagement Ensemble Pasteur
  - 0331-Travaux complexe sportif Roger Baudras
  - 0332-Mise aux normes et sécurisation complexe de l'Envol
  - 0333-Travaux groupe scolaire de Bouthéon
- **PRECISE** que les crédits de paiement des opérations susmentionnées ont fait l'objet d'un virement de crédit autorisé par décision du maire n° 2023-088 du 20.10.2023.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à engager les dépenses relatives à ces opérations telles que détaillées dans le tableau annexé, à hauteur de l'autorisation de programme et mandater les dépenses afférentes.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 21 novembre 2023

Le Maire,  
François DRIOL

Le secrétaire de séance,  
Pierre-Julien MARRET



Autorisation de programme				Crédits de paiement				Reste à financer
N°	Libellé	Votées (délibération précédente)	Votée sur l'exercice en cours	Crédits réalisés sur exercices antérieurs	Ouvert au titre de l'exercice 2023 (BP+BS)	Révision exercice 2023	Crédits de paiement 2023 révisés	Exercice 2024 et au-delà
145 Dépenses	Eclairage Public CPE	4 340 000.00	4 340 000.00	151 360.94	1 500 000.00		1 500 000.00	2 688 639.06
0315 Dépenses	Aménagement Espace Camus	1 750 000.00	1 750 000.00	550 345.81	675 000.00	+ 250 000.00	925 000.00	274 654.19
0329 Dépenses	Parc des Bords de Loire	2 500 000.00	2 500 000.00	860 555.95	500 000.00		500 000.00	1 139 444.05
0330 Dépenses	Aménagement Ensemble Pasteur	2 160 000.00	2 160 000.00	299 438.48	110 000.00	- 50 000.00	60 000.00	1 800 561.52
0331 Dépenses	Complexe sportif Baudras	3 900 000.00	3 900 000.00	843 860.50	3 055 754.30	- 100 000.00	2 955 754.30	100 385.20
0332 Dépenses	Mises aux normes et sécurisation complexe l'Envol	500 000.00	500 000.00	1 433.88	350 000.00	- 50 000.00	300 000.00	198 566.12
0333 Dépenses	Groupe scolaire de Bouthéon	1 500 000.00	1 500 000.00		300 000.00	- 70 000.00	230 000.00	1 270 000.00